De : XXXXXXX
Envoyé : vendredi 23 février 2024 11:41
À : enquete.publique.PLUIFP <enquete.publique.PLUIFP@foretsduperche.fr>;
Objet : enquete Publique PLUI Lamblore Rue des Bruyères

Bonjour,

Suite a notre consultation du PLUI à la Mairie de La FERTE VIDAME jeudi 22 février 2024.

Nous avons constaté que la Rue des Bruyères LAMBLORE n'était pas incluse dans le nouveau PLUI comme assainissement Collectif et restait en non collectif.

Serait-il possible de revoir cette décision et de la passer en PLUI assainissement Collectif ?

Par avance merci / Thanks
Cordialement/Regards